

L'arme du génie dans la nouvelle organisation des troupes suisses

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **39 (1894)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-337149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'arme du génie dans la nouvelle organisation des troupes suisses.

Profitons de ce que nous donnons aujourd'hui la partie du Message sur la nouvelle organisation qui traite de l'arme du génie, pour exposer les critiques qu'adressent au projet un certain nombre d'officiers de cette arme. Nous les empruntons à un article signé A. F., publié dans le numéro de janvier de la *Schweizerische Monatschrift für Offiziere aller Waffen*.

Après avoir constaté que l'adoption du projet aboutirait à réduire du 21 % le nombre des hommes du génie, et après avoir rappelé que les officiers du génie ont pris position déjà contre l'avant-projet dont le projet actuel a repris le système, l'auteur s'exprime en ces termes :

« Afin de rendre plus clair l'emploi du génie et la place qu'il occupe en campagne, le mieux est de donner un exemple tiré de l'histoire de la guerre, soit de la guerre franco-allemande. On pourra constater que cet emploi ne justifie pas le nouveau groupement des forces prévu. Voici la tâche que pendant la guerre de 1870-71 remplirent les pionniers du X^e corps d'armée allemand.

» A fin juillet, le X^e corps se rassembla aux environs de Bingen, sur le Rhin. Pendant que s'effectua ce rassemblement, les pionniers construisirent des fours à cuire près de Bingen, à Kreuznach et à Neukirchen, et établirent des magasins à la gare de Bingen.

» Lorsque le 4 août le corps se mit en mouvement, les trois compagnies, une par brigade, marchèrent dans la règle en tête du corps. Jusqu'à Pont-à-Mousson, sur la Moselle, la marche s'effectua sans difficultés. A plusieurs reprises, les compagnies eurent l'occasion de raccourcir la route à suivre par les colonnes, en construisant de petits ponts, communications, etc. La marche se fit en général très bien. Ainsi, le 12 août, la deuxième compagnie parcourut 53 kilomètres.

» Lorsque le 13 août, la tête du corps entra à Pont-à-Mousson, les trois compagnies de pionniers avaient été lancées en avant et ce même jour, de 6 à 9 $\frac{1}{2}$ heures du soir, la 1^{re} compagnie pontâ la Moselle avec le train de pontons d'avant-garde.

Les deux autres compagnies établirent un front fortifié au nord de Pont-à-Mousson, une attaque de Bazaine venant de Metz n'étant pas impossible.

» L'après-midi du 15 août, les 2^e et 3^e compagnies marchèrent avec la brigade d'avant-garde Wedell (38^e brigade), laquelle devait suivre la route de Verdun jusqu'à Thiancourt.

» Le 16 août eut lieu la bataille de Vionville-Mars-la-Tour. La brigade Wedell s'était avancée de grand matin dans la direction de Verdun. Lorsqu'elle eut appris que la bataille s'était engagée sur son flanc droit, elle inclina sa direction vers l'ouest et entra le soir à Mars-la-Tour. Arrivée-là, elle s'opposa à l'attaque du V^e corps d'armée français qui cherchait à tourner la position allemande. Les pionniers comprirent aussitôt que pour résister à la grande supériorité des forces ennemies, il ne pouvait être question d'autre chose que de mettre en action le plus de fusils possible et de faire abstraction de toutes considérations techniques. Ils demandèrent alors et obtinrent l'autorisation de prendre part à l'action. Ils furent formés en demi-bataillon sur l'aile droite de la première ligne. Comme on sait, l'attaque de la brigade échoua avec des pertes très sensibles. Celles des pionniers cependant furent peu importantes, grâce aux couverts qu'ils trouvèrent sur leur route. Mais lorsqu'ils virent que tout avait été balayé à leur gauche et à leur droite, ils durent finalement vider aussi la place. La bataille de Mars-la-Tour marqua la fraternité d'armes entre le génie et l'infanterie ; fusiliers, grenadiers et pionniers apprirent à connaître leur valeur.

» Le 17 août, le X^e corps se rassembla en bivouac près de Thionville et répara ses pertes du mieux qu'il put. Les pionniers s'aidèrent à enterrer les morts.

» Le 18 août eut lieu la bataille de Gravelotte-St-Privat. Le X^e corps fut placé en réserve derrière le corps de la garde et ne fut pas utilisé. Cependant, tard le soir, une partie de ses troupes, parmi lesquelles la 2^e compagnie de pionniers, contribua à l'attaque de St-Privat.

» Au cours de l'investissement de Metz, pendant lequel le X^e corps occupa les plaines de la Moselle au nord de la forteresse, les pionniers facilitèrent les travaux de l'infanterie pour l'occupation des lignes d'avant-poste, en établissant des couverts de tous genres, des communications et des cantonnements, et lors de la sortie de Bazaine contre Noiseville, le corps

ayant été appelé sur la rive droite de la Moselle pour renforcer la division Kummer, les pionniers reprirent le fusil en mains, et selon leurs forces, occupèrent les parties abandonnées des lignes d'investissement.

» Après la reddition de Metz, le X^e corps fut attaché à l'armée du prince Frédéric-Charles, sur le territoire d'Orléans, pour assurer l'investissement de Paris au sud-ouest. Pendant sa marche jusque-là, le corps fut seulement un peu inquiété par les francs-tireurs. A cette occasion, les pionniers furent fréquemment appelés à rétablir les communications que les Français avaient détruites à leur propre préjudice plus qu'à celui des Allemands. Un petit détachement, dont fit partie la 2^e compagnie, fut pendant la route préposé à la surveillance de la forteresse de Langres.

» Lorsqu'au milieu de novembre le corps entra de nouveau en contact avec l'ennemi, il se rassembla à Beaune-la-Rolande au nord-est d'Orléans et y prit une forte position.

» Les pionniers organisèrent les défenses de la ville, et lorsque le 28 novembre, les Français attaquèrent en nombre supérieur, les pionniers prirent de nouveau part activement à la bataille, sachant que dans des cas pareils il n'y a de salut que dans les balles.

» Les batailles autour d'Orléans rompirent les forces françaises. Pendant ce temps, et plus tard encore, les pionniers prirent part à différents combats. Toutefois leur activité porta surtout sur l'établissement de bonnes communications, surtout sur la construction de ponts sur la Loire ou sur la destruction des chemins de fer. »

Ce rapide et superficiel examen de la tâche accomplie par les pionniers du X^e corps d'armée, ne permet pas de dire qu'ils aient enlevé aux autres armes et spécialement à l'infanterie des forces qui auraient pu être mieux utilisées pour le combat. Cela ressortirait mieux encore, si l'on entrait dans le détail. Partout où réellement il manquait des hommes, ils ont pris leur fusil et combattu aux côtés de l'infanterie. Et là où l'infanterie n'avait pas à combattre, ou combattait en petites fractions, ils ont, en y mettant souvent toutes leurs forces, amélioré les chemins, assuré des couverts, rendus plus confortables les campements.

Suivant les principes modernes qui règlent leur emploi, les

pionniers sont, au vrai sens du terme, une infanterie spécialement instruite au point de vue technique. C'est l'infanterie qui se nuit le moins à elle-même, si elle sait utiliser leur emploi de manière à ce qu'ils lui permettent d'user le mieux de toutes ses forces combattantes. Il est difficile d'admettre, au regard de l'histoire de la guerre, particulièrement de la guerre contemporaine, que dans aucune armée les forces du génie dépassent les besoins. Au contraire, maints écrivains autorisés sont convaincus qu'en présence des derniers progrès de l'armement et des changements qui en résultent dans la tactique, l'arme du génie doit partout être notablement augmentée.

Le général Brialmont est d'avis que chaque division devrait avoir un bataillon de pionniers de la force d'un bataillon d'infanterie. Un auteur français veut attacher à chaque division deux compagnies du génie et un bataillon au corps d'armée. Les motifs qu'il invoque à l'appui de son opinion, et le mode d'emploi qu'il préconise, doivent amener chacun à la persuasion qu'une augmentation du génie élèverait dans une proportion importante la force combattante de l'infanterie. D'ailleurs, dans aucune armée, on n'a songé jusqu'ici à réduire le génie. Au contraire, la tendance serait plutôt de le renforcer, ou tout au moins de le grouper de telle manière qu'autant que possible toutes ses forces puissent être utilisées par l'armée de campagne. Ce n'est que chez nous que nous aurions trop de génie et que la réduction devrait se faire.

Jusqu'ici, nous avons eu dans l'élite :

8 bataillons du génie, comprenant	3144 hommes.
Pionniers d'infanterie	1800 »

Total	4944 hommes.
-----------------	--------------

A l'avenir nous aurions :

8 bataillons du génie (exclusivement des soldats du train)	2752 hommes.
--	--------------

4 compagnies de pontonniers (avec l'état-major)	704 »
---	-------

4 sections de télégraphe	436 »
------------------------------------	-------

Total	3892 hommes.
-----------------	--------------

Réduction 1052 hommes, soit le 21.3 %.

L'auteur entre ici dans la critique des motifs avancés par le Message fédéral.

Tout d'abord, on dit que dans les armées qui nous entourent, le génie est moins représenté que dans la nôtre ; ainsi les corps d'armée allemands comptent trois compagnies de pionniers et une de pontonniers, soit en tout 695 hommes, pendant que nous en avons 973. Cela n'est pas exact. Chaque corps d'armée allemand possède un bataillon de pionniers à quatre compagnies, fort de 900 hommes. En outre, l'armée allemande dispose encore d'une brigade de pionniers de chemins de fer, service pour les besoins duquel nous devons employer nos compagnies de sapeurs de landwehr. Enfin, une quatrième compagnie, dite « compagnie mineure », sert de base à la formation de trois compagnies de forteresse égales en effectifs aux compagnies de campagne. On a dit, à ce sujet, que comme nous n'avions pas de forteresses, excepté en haute montagne, nous n'avions pas besoin non plus de troupes de génie de forteresse. Nous sommes d'un autre avis et croyons que précisément parce que nous n'avons pas de forteresses, nous devons avoir dans la landwehr une troupe de génie d'autant plus forte et plus instruite, qui puisse fortifier et aider à défendre les points stratégiques indispensables. Cette défense doit être d'autant plus énergique, que comparés à la fortification permanente, ces points fortifiés à l'aide de la fortification passagère sont plus faibles. Pour que nous ayons dans la landwehr le nombre d'hommes nécessaires pour ces troupes, il nous faut, dans l'élite, jeter des bases identiques à ce qu'ont fait les Allemands avec leur formation de quatre compagnies par corps d'armée. Au surplus, les Allemands utilisent aussi en rase campagne les troupes de génie des forteresses qui ne sont pas attaquées. Ils ont aussi, ces derniers temps, créé un second bataillon de pionniers dans plusieurs corps d'armée.

Le X^e corps d'armée ci-dessus cité avait tous ses pionniers sur le théâtre de la guerre en France, et pendant la campagne ceux-ci étaient au nombre de 1853, preuve frappante de la grande importance qu'il y a à augmenter le génie en cas de guerre.

Le Message prétend ensuite qu'actuellement la compagnie de pontonniers avec ses 168 hommes est trop forte et que des officiers de pontonniers compétents déclarent que 50 à 60 bons pontonniers, aidés de sapeurs, pourront toujours jeter un pont. Nous croyons que ces officiers de pontonniers feront un singulier retour sur eux-mêmes quand ils s'apercevront du dom-

mage que cause à leur corps le parti que l'on tire de leur opinion.

Il est parfaitement exact qu'avec le chiffre restreint de pontonniers indiqué et l'aide de sapeurs ou de pionniers on peut jeter un pont. On peut le faire au même titre que l'on pourra servir une pièce avec deux ou trois servants et l'aide accessoire d'hommes d'infanterie. Mais comment on arrivera à jeter ce pont avec un tel personnel, au milieu des difficultés de la guerre, de nuit ou par le brouillard et à un moment où il faut agir rapidement dans un temps donné, c'est là une autre question. Non ! chez les pontonniers comme chez les artilleurs, on ne peut faire fond même pour le personnel accessoire que sur les hommes instruits dans ce service spécial, accoutumés au matériel et connaissant les éléments à vaincre.

Des officiers de pontonniers tout aussi compétents que ceux dont parle le Message, et sans doute même d'entre ceux-là, admettront que pour un emploi correct et approprié à la guerre, il faut pour le corps d'armée un train de pontons de 10 unités, et pour cela, 200 hommes au moins sont nécessaires.

Il n'en résulte pas une perte de force combattante. Il suffit que ces hommes ne restent pas collés au train de pontons et que lorsque celui-ci n'est pas utilisé, ils le mettent en arrière et se joignent aux autres troupes du génie. Alors, techniquement instruits comme ils le sont, et accoutumés aux travaux pénibles, ils peuvent mener à bien des travaux techniques de tous genres, spécialement pour l'établissement de communications; et dans cette alternative, ils peuvent être employés d'une manière aussi rationnelle que les sapeurs dans la construction des ponts d'ordonnance.

De même, grâce à leur instruction militaire générale et à leur discipline, ils peuvent accomplir le service de l'infanterie. Dans les manœuvres de division de 1889 et dans celles de 1893 ils furent utilisés de la sorte.

En passant, l'auteur jette un sarcasme à la prétention du Message de remplacer nos bonnes troupes du génie de landwehr par 110 000 pionniers de landsturm, répartis sur tout le pays, puis il continue :

Finalement le Message conseille au génie de rechercher sa valeur moins dans le nombre que dans la qualité. Il donne à entendre qu'il doit trouver son emploi en première ligne dans l'instruction de bons directeurs de travaux et de surveil-

lants, et en seconde ligne, seulement dans la formation d'hommes bien instruits militairement, car pour l'établissement des travaux de fortifications, l'infanterie et l'artillerie fourniront la masse des manœuvres. Cette manière de voir est diamétralement opposée à l'opinion généralement admise sur les attributions actuelles du génie, non seulement chez nous, mais dans tous les pays.

A la vérité, il y eut un temps où l'on n'employait pas les troupes techniques autrement que sous la protection des autres armes et où l'on considérait leur participation sur le champ de bataille comme exceptionnelle. On les tenait en arrière ligne et les employait pour le siège ou la défense des forteresses. Aujourd'hui, les attributions du génie tendent à faire de celui-ci une arme auxiliaire des autres et spécialement de l'infanterie sur le champ de bataille, où elle trace à cette dernière des chemins et où elle fortifie certains points de la ligne et s'aide à les défendre.

L'étude des guerres contemporaines démontre que le génie, indépendamment de ses services pour l'établissement de fortifications, rend des services très appréciables sur le champ de bataille lui-même. Il suffit de rappeler les ruptures de communications aux abords de localités attaquées ou l'établissement de petits points fortifiés passagèrement sur certaines parties de la ligne, etc. A côté de cela, il constitue en première ligne une excellente troupe, douée de la meilleure instruction militaire et accoutumée à la plus stricte obéissance. Car actuellement, dans le génie, on met en première ligne l'instruction militaire, et en seconde ligne seulement l'instruction technique, alors même qu'il est admis que la construction d'ouvrages techniques, même sur le champ de bataille, est sa tâche principale. Mais ces ouvrages doivent pouvoir être exécutés sous le feu de l'ennemi ; ils sont donc d'une espèce très simple et peuvent être facilement enseignés si l'on soigne le recrutement de la troupe.

Comme il s'agit, en règle générale, de travaux spéciaux, il faut donner aux unités de troupes du génie un fort effectif, en considération, entre autres, des pertes qui seraient éprouvées dans les cas dont nous parlons, et parce que pour mener le travail d'une manière rationnelle, il faut aussi pouvoir ménager les forces des travailleurs.

Une étude impartiale de l'histoire de la guerre et de toutes

les circonstances qu'elle relève, ne permettra pas de dire que notre effectif des troupes du génie soit trop élevé et qu'il nuise par ce fait aux autres armes. On ne saurait le dire, même en admettant, ce qui est exact, que le nouveau groupement proposé ensuite de la création des corps d'armée, est plus rationnel que le groupement actuel.

Nous sommes d'avis qu'il faut accueillir favorablement ce nouveau groupement en 8 demi-bataillons de sapeurs (4 par division), 4 compagnies de pontonniers (4 par corps d'armée) et 4 sections de télégraphes (4 par corps d'armée). En revanche les compagnies de sapeurs, comme celles de pontonniers, devraient être portées à 200 hommes.

Le projet forme les sections de télégraphes, soldats du train compris, de 125 hommes. Les officiers du génie, après mûres réflexions, arrivent à ce même chiffre mais sans les soldats du train. Si l'on songe à la rapidité avec laquelle cette troupe doit travailler, et qu'elle doit pour ainsi dire être toujours sur ses jambes, on ne saurait considérer ce chiffre comme exagéré. Car, dans la règle, il faut travailler par équipes, et les lignes télégraphiques posées doivent être surveillées, ce qui exige de nombreux détachements.

Nous désirerions en conséquence :

8 demi-bataillons de sapeurs, à 408 hommes avec l'état-major mais sans les soldats du train . . .	3264	hommes.
4 compagnies de sapeurs avec état-major . . .	832	»
4 sections de télégraphes, sans les soldats du train	500	»
Total . . .	<u>4596</u>	hommes.

Ce serait toujours 350 hommes de moins qu'avec l'organisation actuelle.

L'auteur termine en faisant observer que son système oblige au recrutement annuel de 680 hommes au lieu de 584 qu'exigerait le système du projet. C'est 96 hommes de plus, soit pas même un par bataillon, enlevé à l'infanterie. On ne pourrait dire qu'il serait dangereux de prendre à l'infanterie 1 recrue sur 130 à 140 levées par bataillon, et cette réduction en faveur du génie non seulement ne serait pas préjudiciable, mais il en résulterait un avantage en ce qu'elle ajouterait aux facultés de service du génie et lui serait d'une incontestable utilité.

